

américaine « ne se cachent pas pour faire connaître leurs préoccupations et s'indigner face aux conséquences qui, selon eux, découleront de notre décision » (document 749). Pour ne pas créer « un nouveau sujet de controverse dans les relations canado-américaines », le gouvernement Diefenbaker décide cependant d'en rester là (documents 750 et 751).

Des discussions prolongées avec le gouvernement de la Colombie-Britannique retardent la ratification canadienne du Traité du fleuve Columbia, signé en janvier 1961. Le premier ministre de cette province, W.A.C. Bennett, exige des changements importants aux dispositions sur les avantages énergétiques pour les régions situées en aval et sur d'autres questions connexes. D'abord considérés comme peu pratiques par le gouvernement fédéral, ces changements finissent par lui sembler plus attrayants à la lumière des données communiquées par des représentants de la Colombie-Britannique (document 281). Les Américains contestent cependant ces chiffres et refusent d'admettre que ces nouvelles propositions soient réalistes (documents 292 et 299). De manière générale, les retards canadiens agacent considérablement les États-Unis, si bien qu'un diplomate américain qualifie le Traité de « principal problème bilatéral entre les deux pays », mis à part les questions de défense (document 285). Le programme de partage de la production de défense, mis en place en 1959 et considéré plus tard comme l'un des meilleurs exemples de la coopération fructueuse entre le Canada et les États-Unis, se trouve alors menacé par les directives « Buy American » sur les acquisitions militaires. Leur adoption est annoncée par le secrétaire à la Défense Robert McNamara en juillet 1962. En réponse aux préoccupations canadiennes sur cette question, les Américains se bornent à critiquer le bilan du Canada en matière de défense (document 257), de sorte que, au printemps de 1963, la recherche d'un compromis est au point mort. Pour ce qui est des magazines, les États-Unis s'opposent fermement à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport présenté en 1961 par la Commission royale d'enquête sur les publications, à savoir le rapport O'Leary (document 265). Le gouvernement Diefenbaker adopte néanmoins une loi en ce domaine (document 268).

Par contraste, sur d'autres questions, les relations entre les deux pays se caractérisent par un esprit de bonne entente, ou du moins par la volonté de trouver un compromis, et cela de la part des deux parties. Des responsables du Trésor des États-Unis et de la Réserve fédérale américaine expriment certes des doutes sur la décision du Canada d'imposer une surtaxe à l'importation temporaire, en juin 1962, pour remédier à de graves problèmes de taux de change et de balance des paiements (document 761). Toutefois, la Réserve fédérale, tout comme la Banque d'Angleterre et le Fonds monétaire international (FMI), apporte un soutien essentiel au Canada pendant cette crise financière (documents 762 à 764). La même année, le premier ministre Diefenbaker réagit avec enthousiasme à l'adoption par les États-Unis de la *Trade Expansion Act* et il propose au président John F. Kennedy de tenir une conférence internationale sur le commerce multilatéral; Kennedy accueille très favorablement cette proposition (documents 269 et 270). Les relations amicales entre le Canada et Cuba sont mises à contribution quand, avec la bénédiction du